Formation « Prélude » : BRUXELLES JOUR.

Lieu de formation : SMART, Rue Coenraets, 72 à 1060 Bruxelles
Gsm du groupe : 0487/12.31.50
Nom : ***Prénom :***

Dates	Heures de	à	Nombre H / jour	Total	Signature participant	Signature formateur
Entretien 1			1h	1h		
Lundi 27/02/23 13h00 à 16h00			3h			
Jeudi 02/03/23 10h00 à 13h00 14h00 à 17h00			6h			
Jeudi 16/03/23 13h00 à 16h00			3h			
Jeudi 23/03/23 13h00 à 16h00			3h			
Jeudi 30/03/23 10h00 à 13h00 14h00 à 17h00			6h			
Jeudi 06/04/23 13h00 à 16h00			3h			
Jeudi 13/04/23 10h00 à 13h00 14h00 à 17h00			6h			
Jeudi 20/04/23 13h00 à 16h00			3h			
Lundi 24/04/23 13h00 à 16h00			3h			
Jeudi 27/04/23 13h00 à 16h00			3h			
Tâche à domicile			0h30			
Jeudi 04/05/23 10h00 à 13h00 14h00 à 16h30			5h30			
Jeudi 11/05/23 13h à 16h			3h			
Lundi 15/05/23 *13h à 16h* *Réserve*						
Jeudi 01/06/23 *13h00 à 16h00* *Réserve*						
Entretien 2			1h			
			TOTAL (50H)			

Cette feuille atteste de la présence du participant à la formation auprès de l'assistant de justice ou pour tout contrôle éventuel. Le participant doit toujours avoir cette feuille avec lui lors des séances de formation. En fin de formation, cette feuille accompagnera l'attestation de fin remise à l'autorité judiciaire.